



Regroupement national
des conseils régionaux
de l'environnement



La consigne :

un passage obligé pour l'environnement et l'économie

Pour diffusion immédiate. Laval, le 14 mai 2015 – Réunis à Laval ce matin pour une activité publique de nettoyage, des représentants du Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED), du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ), d'Environnement JEUnesse (ENJEU), et du Groupe de recherche appliquée en macroécologie (GRAME) ont démontré de manière éloquente à quel point il est devenu essentiel d'élargir la consigne à tous les contenants en verre, en aluminium et en plastique.

Pour Guy Garand, directeur général du CRE de Laval et porte-parole du RNCREQ lors de cette activité, « notre société ne peut plus se permettre de gaspiller ses ressources naturelles et son énergie pour produire des contenants en verre, en aluminium et en plastique à utilisation unique. Ces contenants se retrouvent ensuite dans des lieux d'enfouissement, dans la nature, dans les espaces publics ou encore en bordure de nos routes et autoroutes. »

Karel Ménard, directeur général du FCQGED explique que « l'activité de nettoyage d'aujourd'hui est la démonstration que notre système de consigne publique se doit d'être modernisé, afin que le maximum de contenants de boisson soit effectivement récupéré, et recyclé. »

« Les taux de consignation en vigueur n'ont pas évolué depuis 30 ans, rappelle Jonathan Théorêt, directeur du GRAME. Ils doivent être ajustés pour redonner le signal de prix qui était souhaité au départ. L'efficacité du système doit être élargie pour inclure également plusieurs contenants qui étaient marginaux à l'époque où la consigne a été instaurée au Québec. »

Pour Jérôme Normand, directeur général d'ENJEU, « il est de notre responsabilité d'agir maintenant pour éviter que la facture environnementale, sociale et économique de notre laxisme soit refilée aux générations montantes et à venir. Moderniser la consigne représente une multitude de bienfaits pour la société québécoise et un devoir d'équité intra et intergénérationnelle. »

Les organisations environnementales présentes ont profité de l'occasion pour réitérer leur appui à David Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Elles invitent également ses collègues ministres et députés de l'Assemblée nationale à appuyer la modernisation de la consigne dans les meilleurs délais.

-30-

Renseignements :

Guy Garand, directeur général du CRE de Laval, représentant du RNCREQ
(450) 664-3503

Karel Ménard, directeur général, FCQGED
(514) 396-2686 poste 701
Portable : (514) 647-3438